assemblée Générale de l'amicale des Anciens

27 janvier 2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ANCIENS



Vendredi 27 janvier, l'Assemblée Générale, salle de l'Amicale, réunissait près de 80 personnes se retrouvant toujours avec le même plaisir. Chacun choisit une place autour de la table.
La présidente madame Lydie Cheutin, adressa ses vœux aux adhérents, eut une pensée pour les absents et plus particulièrement, pour l'ancienne présidente qui était dans toutes les pensées. Fit le rapport moral, félicitant Yvonne Claudel, vice-présidente, pour sonaide, remerciant mesdames Jeannine Mathy et Annette Rahault, secrétaires, les trésorières mesdames Renée Petit, Jeanine Rak et Lucienne Cumin suppléante. Madame Mathy donna le rapport financier, positif, les comptes restant à disposition des adhérents. Insista sur l'aide apportée par la mairie, subvention, prêt de tables, et à l'occasion l'aide des employés communaux. La parole fut donnée à monsieur le Maire, Claude Langrené. Celui-ci présenta à son tour ses vœux à l'assistance. Puis en hommage à Ginette Hue, dont il dit tout le dévouement pour cette association, demanda une minute de silence. L'émotion passée, félicita la présidente pour son organisation, complimenta madame Claudel pour avoir dressé une table avec tant de goût. Se réjouit de voir que chaque année cette A.G. réunissait de plus en plus d'adhérents dont les deux doyens, Henriette Audinot et Maxime San Miguel, accompagné de son épouse Georgette. Assura l'association du soutien de la municipalité. Souhaita à tous un bon après-midi qui s'annonçait radieux.
Le 1er adjoint, vice-président du Conseil Général, Georges Fourré, plaisanta avec l'assistance après avoir félicité les organisateurs et leur présidente.

Une tombola composée d'enveloppes gagnantes fut proposée aux convives. Les galettes arrivèrent, les rois furent tirés, la galette dégustée avec le champagne, ce dernier servi par les membres de l'association aidés par l'adjoint, Pierre Christophe. Un joyeux brouhaha régnait dans la salle ne diminuant qu'au départ des uns et des autres lorsque la nuit se mit à tomber.





texte & photos : Nicole JOBE

Cérémonie des voeux du conseiller Général

20 janvier 2012



Le Conseiller Général remercia tous les officiels, élus et personnes présentes sans oublier d'excuser les élus retenus par d'autres cérémonies.

" *La présentation des vœux est habituellement empreinte d'un certain cérémonial. Elle se veut consensuelle permettant ainsi d'oublier pour un moment la réalité, les difficultés et les soucis. Je ne souhaite pas déroger à cette tradition même si j'ai la sensation que cette année revêt une dimension particulière, tant la situation générale nous place, élus ou non, devant des*



responsabilités que nous devrons affronter ". C'est ainsi que M.Georges Fourré, vice-président du Conseil Général de l'Aisne, commença son discours s'adressant à une assistance très attentive.

Puis souhaitant ses vœux sincères de bonheur, de santé et de réussite. Mais aussi vœux de justice, de solidarité, de paix et de dialogue dans un monde toujours plus violent, toujours plus hostile où ceux qui produisent par leur travail, la richesse du pays, (parlant des salariés, des entrepreneurs, du monde agricole) sont étranglés par le monde de la finance et des banques.

" *C'est donc dans un contexte, bourré d'incertitudes grandissantes, avec un flou qui entoure l'intervention publique, que les collectivités territoriales se doivent malgré tout d'avancer. Et je pense pouvoir dire que nous avançons à la commune, à la communauté de communes, à l'UCCSA ou au Conseil Général*.", dit M.Georges Fourré soulignant sa participation à la vie municipale au sein d'une équipe à la fois dynamique, attentive, impliquée et très présente. Dit son soutien sans équivoque à M. Claude Langrené, maire et remercia l'ensemble du personnel communal pour son action au quotidien.

Énumérant les nombreuses activités de la Communauté de Communes soulignant la fin des travaux d'agrandissement des locaux administratifs. Remerciant tous les collaborateurs de la C4 sous la direction de Florence HIERNARD

Citant **l'UCCSA** qui regroupe les 5 communautés de Communes du Sud de l'Aisne, ayant pour objet de définir une politique de développement durable, de valoriser le patrimoine, la diffusion culturelle, l'animation et les services à la population.

Puis arrivant à l'action du **CONSEIL GENERAL** et donc du Conseiller Général; celui-ci dit combien il était très heureux de représenter le canton de Charly, " *Je peux vous affirmer que c'est le cas, sur le plan local comme sur le plan départemental. Représenter son canton c'est d'abord être présent, être à l'écoute et aider dans la mesure du possible les individus, les associations ou les communes* ". Puis détailla les activités cantonales :

L'entretien des routes départementales et communales (FDS),l'aide au développement local (CDDL 414.000 € /an), le collège (devenu cette année le 1er du département pour le nombre d'élèves), remercia l'équipe de direction présente dans la salle, l'aide aux associations qui sont indispensables pour une vie locale de qualité, les sapeurs-pompiers que le Département gère à travers le SDIS. Avec 2 centres de secours et un centre de première intervention. Remercia les capitaines de STAERCKE et POUPART et le major CENDRIER ainsi que l'ensemble des pompiers volontaires pour leur dévouement 365 jours sur 365. Parlant des subventions directes accordées au canton de CHARLY, indiqua qu'elles s'élèvent à 1.711.000€ pour 2011.

" *On ne peut parler de la vie d'un canton sans s'arrêter sur l'activité économique* " continua le conseiller Georges Fourré. " *C'est bien sûr des commerces, des entreprises artisanales. C'est encore quelques unités industrielles qui se battent pour vivre. Les deux pôles les plus importants demeurant l'Hôpital de Villiers-St-Denis, j'ai exprimé lors des vœux de l'hôpital mon inquiétude quant à l'avenir, et l'activité agro viticole*".

N'oubliant pas de rappeler la nécessité impérative de mettre en place un programme anti-ruissellement, seul garant d'une paix sociale nécessaire. Saluant le travail des deux associations de SAULCHERY et de CHEZY, ainsi que les élus qui ont pris conscience de cette problématique et appelant à un dialogue, dans la sérénité, la franchise avec un vrai désir pour tous d'avancer.

Ayant fait un tour rapide des actions menées dans différentes collectivités et principalement au Conseil Général, il fit remarquer que celles-ci dépendent bien sûr des moyens financiers accordés.

L'enjeu est crucial plus encore lorsqu'il dépend de réformes qui, comme la réforme territoriale, peuvent modifier profondément l'action publique :

Répondre à l'enjeu de l'éducation, en poursuivant l'ambitieux projet de modernisation des 57 collèges de l'Aisne et en s'associant à la construction du pôle universitaire de SAINT-QUENTIN, en aidant les communes pour leurs équipements scolaires.

Répondre à l'enjeu du développement durable et de l'environnement.

Répondre à l'enjeu de la mobilité : 30 millions d'euros pour les routes en hausse de 5 millions d'euros (CROUTTES). Répondre aussi à des ambitions pour l'avenir évoquant le très haut débit (Internet).

Répondre encore à l'amélioration du logement et de l'habitat.

Puis il aborda le domaine le plus préoccupant, celui de la solidarité avec les personnes. Celle-ci est capitale car la demande sociale est de plus en plus forte, le seuil de pauvreté se creuse, les inégalités augmentent.

L'activité sociale est le cœur de métier du Conseil Général. Les dépenses liées aux trois allocations de solidarité (APA – CPM – RSA) ne cessent de croître. La charge nette des 3 allocations de solidarité augmente très fortement depuis 2002, elle atteint 64 millions d'euros en 2011.

Autre poste important et en constante augmentation, celui de l'hébergement (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, Alzheimer) Il représente 85 millions d'euros.

A toutes ces problématiques, le Conseil Général apporte des réponses ciblées :

-Le département qui a un besoin croissant de cohésion sociale vient d'adopter un plan départemental d'insertion et lancer un appel à projet (119 actions ont été sélectionnées pour un montant de 3,14 millions d'euros)

d'euros).
La solidarité c'est aussi la gratuité des transports scolaires (32 millions d'euros), les subventions aux associations dont l'enveloppe sera maintenue au niveau de 2011.
" *Je vous ai parlé collectivités territoriales, organisation technique, je souhaite pour conclure aller au-delà de l'aspect pratique des choses qui quelque part sert peu si on ne met pas au centre de tout cela le plus important « l'homme ». Vice-Président chargé de la solidarité depuis mars 2011, je mesure chaque jour les difficultés grandissantes pour les plus démunis, pour les personnes âgées, pour les handicapés. Nous dépensons beaucoup pour remédier à ces difficultés, mais chacun d'entre nous peut et doit être acteur dans ce monde injuste. Sachez qu'un petit coup de main, un sourire, un geste apporte souvent plus que tout autre chose.*
En période de crise on a tendance à se refermer sur soi-même et bien je vous propose le contraire, sachons nous ouvrir aux autres, laissons parler notre cœur " déclara M. Georges Fourré.
Évoquant les moments importants pour la vie démocratique du pays.
" *Le moment venu, chacun choisira selon ses idées, ses désirs, ses envies. Je souhaite pour ma part plus de liberté. L'Etat et l'Europe ne doivent pas s'occuper de tout, décider de tout et tout contrôler. Si nous voulons avancer, il faut que chacun puisse exprimer le meilleur de lui-même. Il faut plus de liberté pour entreprendre. Il faut plus de liberté pour créer. J'appelle de tous mes vœux un monde plus juste, plus humain, plus fraternel.*
Chacun, chacune d'entre vous peut et doit en être l'acteur. "

C'est ainsi que le Conseiller Général Georges Fourré termina son discours en invitant le public à se retourner pour partager le verre de l'amitié.





texte & photos : Nicole JOBE

thé dansant et galette à Charly sur Marne

15 janvier 2012



Salle comble ce dimanche 15 janvier pour le traditionnel THÉ DANSANT organisé par l'association CHARLY BIENVENUE.

La présidente, Micheline Romelot et son équipe ont su accueillir leurs hôtes avec sympathie. Les messieurs, à l'entrée de la salle, dirigeaient les arrivants vers leur table. Les adhérents, tous mobilisés, les uns au bar ou au vestiaire , les autres en cuisine, pour veiller au confort des invités.
Excellente ambiance avec l'orchestre musette "Fabrice Lefèvre" que les danseurs apprécient pour la diversité de ces morceaux et son dynamisme. Vers 17 heures une odeur de galette se répandait dans la salle il était temps pour les membres de Charly bienvenue de faire le service. Petit moment de repos pour les musiciens. Régal pour les convives, la galette bien chaude fut dégustée avec gourmandise, quelques heureux découvrir une fève.
La présidente, invita les personnes ayant croqué sur une fève à se lever Les rois choisir leur reine, une rose leur fut remise, tandis que les 3 possesseurs de fève en or reçurent une bouteille de champagne. Bien vite les musiciens entraînèrent les couples pour quelques danses encore, pour le plus grand bonheur des fans des bals musettes.

Un THÉ DANSANT au son de l'accordéon fort réussi





texte & photos : Nicole JOBE

Voeux de la Municipalité de Villiers Saint Denis

14 janvier 2012



Discours de la cérémonie des Voeux présenté par Chantal HOCHET, Maire de la commune de Villiers Saint Denis (pdf)